

ANHÉE

L'association de défense des sites et vallées se penche cette fois sur Warnant

L'ADSVN s'inquiète de la « non - intégration paysagère » d'une sous-station électrique, en projet à Warnant. Comme elle l'avait fait pour la station d'épuration de Dinant.

● Emmanuel WILPUTTE

L'enquête publique était à peine commencée, que l'Association pour la défense des sites et vallées du Namurois (ADSVN) écrivait au collège communal d'Anhée, pour marquer son désaccord. Par rapport à l'intégration paysagère d'un projet qu'Elia veut mener à Warnant.

Il s'agit de construire une sous-station électrique, là où il existe déjà des pylônes avec transformateurs, au croisement de la rue de Bioul et de la rue de la Gare. On parle de trois bâtiments rectangulaires, (le plus grand rectangle faisant 21 mètres sur 12), dont la hauteur maximale atteint 8,90 m.

L'ASBL de protection des paysages note que « le dossier administratif relève que ces trois bâtiments en béton seront revêtus de panneaux cellulaires de ton grisé et que la végétation existante sera conservée, en particulier le long

des voiries, mais que néanmoins, un certain nombre d'arbres devront être abattus, pour permettre la réalisation du projet ».

Juan de Hemptinne, président de l'ADSVN, rappelle que l'association n'intervient pas « pour un oui ou pour un non ». Mais ici, on parle de la vallée de la Molinee, de ses vallons. Le reproche : il n'y a eu aucune étude particulière sur l'intégration paysagère.

« On intervient quand c'est sensible »

Voilà qui rappelle un combat mené par l'Association pour la défense des sites et vallées du Namurois il y a quelques années, dans une autre vallée, celle de la Meuse. L'ASBL avait été la seule à réagir, durant l'enquête publique précédant la construction de la station d'épuration du site de Devant-Bouvignes. « Je suis parfois désespéré de voir une certaine légalité », soupire Juan de



Le projet consiste à construire des installations en dur pour la sous-station électrique.

Hemptinne. Dans ce dossier, lui et les siens ont été considérés comme des emmerdeurs, des retardataires d'un grand projet. Mais le résultat est là, commente le défenseur du paysage : « Le fonctionnaire délégué s'est rallié à nous. Divers éléments d'intégration dans le paysage (classé, en l'occurrence) ont été intégrés, dont des toits végétalisés. Et c'est un succès sur le plan de l'intégration ». En résumé, dit-il, « on intervient quand cela nous semble sensible ». Quand l'enjeu d'intégration est important. « D'ailleurs, par exem-

ple, on est au Conseil d'État, pour un projet d'appartements sur la plaine de Houx ».

Cette fois, au minimum, c'est une amélioration du projet warnantais qui est réclamée, toujours sous l'angle paysager. Et de rappeler qu'en 2013, le collège anhétois, dans son programme stratégique transversal, soulignait son attention particulière pour « la promotion de la richesse naturelle de la commune et de ses paysages ».

Contacté par nos soins, le bourgmestre Luc Piette le signale, il ne s'est pas encore

vraiment penché sur le projet de Warnant, mais il note qu'actuellement, se trouvent déjà sur le site, des très hauts pylônes, pas très beaux. Donc il faut relativiser. Mais de suggérer qu'éventuellement, des améliorations pourraient être réclamées, pour le revêtement des murs, ou la végétation à planter.

Juan de Hemptinne, au nom de son association, lui, parle « d'absence totale de qualité architecturale ». Selon lui, l'intégration paysagère a été complètement négligée. ■